

EXTRAITS DU DISCOURS DE M. GABRIEL PUAUX,

Ambassadeur de France,

Commissaire résident général de la République Française au Maroc, à la séance d'ouverture
du conseil du Gouvernement du 10 juillet 1945.

Présidant la première séance de l'été 1945 de la section française du conseil du Gouvernement, M. Gabriel Puaux commença par évoquer celle de juillet 1943, époque à laquelle « la parole fut rendue aux représentants de la colonie française » qui, depuis lors, ne cessa de surmonter les difficultés sans ménager ni sa peine ni les sacrifices matériels.

Après avoir marqué les liens « inaltérables » qui unissent le Maroc à la France, il poursuivit :

Il y a toujours dans la vie publique une hiérarchie des problèmes et c'est une classique dispute d'école de savoir qui prime de l'économique ou du politique. Aujourd'hui le ciel a décidé pour nous. Une affreuse sécheresse a atteint le Maroc dans ses besoins vitaux et personne ne peut mettre en doute qu'une question l'emporte actuellement sur toute autre. Comment faire manger plus de 8 millions d'habitants ?

Les récoltes marocaines.

La notion de récolte normale n'existe pas au Maroc dans le présent état des méthodes de culture indigène : les oscillations des graphiques sont à cet égard instructives. Pour que le pays vive bien, il lui faut un minimum d'environ 20 millions de quintaux de céréales, semences non comprises. Il ne les a pas chaque année, mais parfois il les dépasse, ce qui permet la constitution de réserves et fait même apparaître le Maroc comme un pays exportateur, alors qu'il ne pourrait l'être avec régularité que par une amélioration très poussée de l'agriculture indigène. Vous savez qu'en 1944 nous sommes tombés au-dessous de cet étiaje de 20 millions et que les réserves des récoltes précédentes se sont peu à peu épuisées. Dès l'automne, nous savions qu'il nous faudrait importer pour assurer la soudure et les programmes furent établis en conséquence. Au printemps, la situation s'était déjà aggravée faute de pluie.

J'ai prononcé le mot de famine et rappelé que si le Maroc se trouvait en face d'une telle menace, il ne le devait pas seulement aux rigueurs du ciel, mais aussi aux sacrifices qu'il avait consentis à l'effort de guerre en vivant sur ses propres ressources pour réserver aux besoins militaires tout le tonnage qu'eussent exigé les importations nécessaires à la nourriture des villes. C'est, en effet, par la collecte des céréales du bled que les médinas ont vécu. Cette solidarité qui avait joué sur le plan local, j'ai demandé à ce qu'elle joue sur le plan franco-marocain et le plan interallié. J'ai trouvé auprès du général de Gaulle et des membres du Gouvernement un accueil compréhensif qui s'est traduit par la plus efficace volonté d'action. J'ai, dès ce moment, schématisé nos besoins par quelques chiffres. Les semences exigent environ 3.500.000 quintaux ; l'alimentation des humains et celle des bêtes, selon l'étendue des restrictions qui leur sont imposées, peut varier entre 12 et 16 millions de quintaux. Nous nous sommes arrêtés au chiffre de 12 millions représentant le minimum indispensable.

Nos évaluations de la future récolte ne dépassaient guère 4 millions et si les chiffres définitifs ne peuvent encore être fixés, il n'en est pas moins certain, après les battages, que ce qui sera récolté ne représentera pas beaucoup plus quantitativement que ce qui doit être semé. C'est donc une importation de 12 millions qui sera nécessaire. L'Algérie ayant présenté la même demande et la Tunisie, quoique moins frappée, ne pouvant également se suffire à elle-même, c'est pour l'ensemble de l'Afrique du Nord que le Gouvernement provisoire de la République a aussitôt engagé à Washington une négociation dont les premiers résultats sont très encourageants.

La soudure de 1945.

Je ne reviendrai pas sur la soudure de 1945. Elle n'a pas été sans nous inspirer de vives inquiétudes.

Si, malgré tout, les boulangeries n'ont pas fermé un seul jour, je crois qu'il n'est pas inutile qu'on sache que ce résultat est dû à une certaine persévérance dans les demandes, à un habile aménagement dans les moyens et à la générosité de la France qui, à certains moments, a fait dérouter vers l'Afrique les chargements qui lui étaient destinés et mis à sa disposition un stocks de 52.000 tonnes qu'elle possédait au Portugal. En mentionnant les sacrifices consentis par la métropole, il ne faut pas oublier que c'est elle qui fournit au Maroc, sur ses propres disponibilités, les devises nécessaires à ces achats massifs de céréales.

Programme provisionnel.

Pour le proche avenir, le programme provisionnel affecte au Maroc, du 1^{er} juillet au 1^{er} novembre, près de 100.000 tonnes par mois, dont une partie en juillet livrée directement par la France, ce qui couvrira nos besoins alimentaires pour cette période de quatre mois.

Les semences.

Les perspectives, en ce qui concerne les semences, sont un peu moins rassurantes, car il ne s'agit plus ici seulement de quantité mais de qualité. Pour le blé tendre, point de difficultés ; la récolte de la colonisation doit suffire à couvrir la totalité des besoins. Pour le blé dur, il nous faudrait 400.000 quintaux ; nous les avons demandés à l'Algérie et à la Tunisie. Mais la récolte de ces pays en blé dur leur permettra-t-elle de nous venir en aide ? Pour l'orge, la solution est également difficile ; les besoins en semences sont d'environ 1.700.000 quintaux. La récolte estimée à 2.100.000 quintaux devrait y suffire ; mais elle est très irrégulièrement répartie sur le territoire marocain. Il faut donc que les producteurs disposant d'un excédent le cèdent aux agriculteurs déficitaires et ceci par voie d'échange avec des céréales d'importation. L'opération n'est pas aisée à réaliser, même avec une prime. Aussi, pour assurer d'une manière vraiment efficace les emblavements, il faudrait importer

un million de quintaux d'orge pour semences. Le Gouvernement français nous a donné son concours pour l'obtenir d'un pays grand producteur.

Viande, poisson, corps gras.

Ai-je besoin de vous énumérer les autres méfaits de la sécheresse : l'appauvrissement, la disparition même, en certaines régions, des pâturages, a mis en jeu l'existence de notre cheptel et nous a contraints à des mesures aussi exceptionnelles que l'utilisation des ressources forestières et le recours aux aliments de soutien les plus archaïques. Pour augmenter la production du son, l'administration envisage d'abaisser le taux de blutage de farine de 96 à 85 %. En présence de la menace d'un déperissement général des troupeaux et de leur disparition par inanition, nous n'avons pas hésité à rendre une entière liberté au marché de la viande. Je n'ai pas besoin de souligner ce qu'ont de précaire l'abondance qui en est résultée dans notre ravitaillement et la chute des prix qui en a été la conséquence. Le rétablissement du contingentement et le retour à la taxation ne pourront être évités dans un proche avenir. Des pluies d'orage en montagne en ont heureusement retardé l'échéance. Le temps nous a été ainsi donné d'améliorer un programme de conservation qui se trouve malheureusement limité par la capacité des frigorifiques de Casablanca et de Fedala (1.200 tonnes). La fabrication des conserves de viande a été également augmentée. Il y aura là un appoint pour les mois difficiles de l'hiver.

La campagne de pêche, très favorable, a permis d'assurer un meilleur approvisionnement des marchés en poissons frais. On salera et on fumera pour assurer des réserves complétant les conserves d'huile.

Quant à cette dernière denrée, nous sommes, en raison de l'insuffisance de nos oliviers, tributaires des importations d'huile d'olive de Tunisie, huile d'arachide de l'Afrique-Occidentale française.

Sucre, café, thé.

La répartition des autres denrées d'importation actuellement contingentées se trouve toujours soumise aux aléas des transports.

Tissus.

Quelles que soient les difficultés que nous ayons rencontrées pour nourrir la population protégée, nous en avons éprouvé une bien plus grande encore à la vêtir.

Depuis mai, 5.500.000 mètres de tissus d'hiver ont été mis en vente, tandis qu'un million de mètres a été affecté à la confection de vêtements de travail. Un arrivage récent, dont l'inventaire est en cours, permettra de poursuivre la distribution en juillet et août.

Pour les tissus de laine, il nous faut vivre sur nos propres ressources. Or, la collecte de 1944 avait été assez maigre et celle de 1945 ne s'annonce pas meilleure ; dans ce domaine, comme dans celui des cotonnades, la restriction s'imposera aux populations urbaines, les tribus paraissant pouvoir se contenter de leurs propres ressources.

Le commerce.

La fin des hostilités a rendu l'espoir au commerce et à tous ceux qui croient aux vertus du libre-échange. Mais en tout état de cause, la disparition d'une économie de guerre vouée à une production non utilitaire et commandée par une hiérarchie de besoins où ceux des

armes l'emportent, ne s'opérera pas sans transition, jusqu'à ce que le changement d'orientation des industries et la reprise de l'activité des charbonnages d'Occident aient rétabli une certaine abondance, la pénurie des ressources exigera une intervention administrative dont s'impatieront sans doute les initiatives privées : il n'y a jamais de vraie liberté que dans l'aisance et la prospérité.

Le commerce avec l'Angleterre, les États-Unis et le Canada revêt un aspect nouveau depuis le 1^{er} juillet. Le régime antérieur du « prêt-bail », qui comportait des règlements différés, a fait place au régime du paiement comptant qui peut être fait, selon le cas, par la voie gouvernementale ou par commerce privé.

Dans le cadre du programme d'achat à nos Alliés, établi pour 1945 et dans la limite des quantités prévues à ce programme, certaines catégories d'importations, arrêtées avec les administrations des pays alliés, sont réalisables dorénavant par le commerce privé ; le surplus du programme continuera d'être importé par la voie gouvernementale.

Le Maroc doit se préoccuper également de reprendre sa place sur les marchés étrangers ; les exportateurs doivent s'attacher dès à présent à renouer leurs relations avec leurs acheteurs bien que la réalisation des opérations qu'ils pourraient envisager doive être différée pour la plupart des produits, objets de transactions traditionnelles. En effet, les conditions actuelles des transports maritimes, d'une part, et les besoins exceptionnels intérieurs, d'autre part, limitent les possibilités matérielles d'échanges aussi bien avec la métropole qu'avec l'étranger.

Travaux publics.

Le bilan des travaux publics se ressent des mêmes difficultés que celui de l'économie agricole.

La production d'énergie électrique d'origine hydraulique est en sensible régression, en raison de la baisse des niveaux dans les barrages, due à la sécheresse. De 13.203.800 kilowatt-heures au mois de janvier 1945, elle est tombée à 5.993.300 kilowatt-heures en mai, compensée difficilement par la production d'énergie thermique qui, par suite de l'aménagement des chaudières de l'*Épervier* et *Foster Wheeler* a pu être portée de 6.500.000 kilowatt-heures en janvier, à 7.853.000 kilowatt-heures en février.

Le ciment.

La pénurie d'électricité a entraîné un arrêt partiel de l'usine à ciment. La production moyenne des six premiers mois de 1945 a été de 4.500 tonnes par mois contre 9.000 tonnes en 1944.

Les armées françaises et alliées consomment le tiers de ce tonnage. Les quantités dont dispose le secteur civil sont donc insignifiantes eu égard aux besoins essentiels et de nombreux travaux sont arrêtés ou menés au ralenti. Il n'y a malheureusement pas lieu d'escompter une amélioration de la situation avant les pluies d'hiver.

Routes, ponts et ports.

L'insuffisance en matériel de transport, en carburants et en bitumes a rendu difficile l'entretien du réseau routier du Protectorat. Malgré ces obstacles, les services routiers se sont efforcés d'entretenir au mieux le réseau

existant et de continuer les travaux de quelques routes secondaires, telles que la route de Port-Lyautey à Monod et de Meknès à Ouezzane.

L'achèvement des nouveaux quais à Casablanca a été poursuivi en même temps qu'il était procédé à la remise en état des bâtiments et installations. Le port à caboteurs d'Agadir est en voie d'achèvement, les travaux d'entretien se poursuivent partout ailleurs. Il est cependant intéressant de noter que le trafic moyen mensuel de Casablanca, qui était de 150.000 tonnes pendant les cinq premiers mois de 1944, a atteint 200.000 tonnes pendant la période de 1945.

Transports.

Avec son matériel déjà utilisé au maximum, le Bureau central des transports a dû faire face à des besoins exceptionnels pendant les mois d'avril et de mai pour amener de la vallée du Dra sur Marrakech un tonnage important de dattes. Depuis le mois de juin, et pour une période qui s'annonce longue encore, le Bureau central des transports a dû affecter à la mise en place des céréales d'importation un grand nombre de véhicules.

L'entretien du parc existant a été facilité par des importations régulières de pièces accessoires en provenance de la métropole ou des États-Unis : 4.000 batteries, 30.000 bougies, 4.200 courroies de ventilateurs et 347 tonnes de pneumatiques poids lourds ont pu être réparties entre les usagers pendant le premier semestre 1945.

Le nombre des wagons chargés pour les six premiers mois de l'année a été de 77.400, soit un tonnage transporté de 1.252.000 tonnes. Cet effort considérable a été accompli en dépit de l'immobilisation d'une partie des machines à vapeur ou électriques dont dispose le réseau marocain. 10 % des wagons sont en réparation de longue durée par suite du manque de pièces de rechange.

Postes, télégraphes et téléphones.

Depuis le début de l'année et malgré la pénurie de matériel, les services techniques de l'Office des P. T. T. ont pu construire 200 kilomètres de circuits nouveaux environ entre Fès, Taza et Sefrou.

L'extension du réseau interurbain a été rendue possible par la réception de dispositifs à courant porteurs en provenance des États-Unis. Des liaisons nouvelles ont été établies.

Par ailleurs, le Protectorat a racheté en janvier dernier les installations de l'armée américaine à Rabat, Fès et Oujda, ce qui met à sa disposition six nouvelles liaisons Maroc-Algérie.

Toutes ces liaisons représentent dans l'ensemble un développement de 4.600 kilomètres de conducteurs aériens.

Dans le service postal, les restrictions concernant les conditions d'admission des objets de correspondance pour l'ensemble de la France ont été supprimées. Seul, le poids des envois reste encore fixé à 1 kg. 500.

Les tarifs postaux et télégraphiques marocains ont été alignés sur ceux de l'administration française.

Sous réserve de certaines limitations en poids, le courrier est transporté par avion, sans surtaxe, dans les relations France-Maroc et réciproquement. Cette amélioration est envisagée dans le sens Maroc-Algérie-Tunisie.

Les échanges de colis postaux ont repris le 1^{er} juillet avec les États-Unis d'Amérique.

Mines.

L'activité minière du pays a repris et son avenir semble assuré.

Une nette amélioration de la production d'antracite a été constatée à Djerada. Le mois de mars a marqué, avec 17.800 tonnes, le nouveau record de production qui avait été établi en décembre 1940 avec 15.450 tonnes.

L'activité de l'Office chérifien des phosphates durant les six premiers mois de 1945 est caractérisée par une augmentation des quantités extraites, qui représentent 980.000 tonnes, alors que le chiffre du premier semestre de 1944 était seulement de 653.000 tonnes, et par une augmentation relativement faible de la production des phosphates séchés qui, pour la même période, a été de 692.000 tonnes contre 578.000 tonnes dans la première partie de 1944.

Si la production du phosphate séché n'a pu augmenter que de 20 %, on le doit au fait que l'Office s'est trouvé, comme toutes les industries du Maroc, privé d'une partie de l'électricité nécessaire en même temps qu'il utilisait un charbon de qualité inférieure d'un pouvoir calorifique insuffisant.

Les exportations de plomb ont atteint 8.389 tonnes au cours des cinq premiers mois de l'année. Seul le manque de fret les a limitées. Il reste en stock des quantités encore considérables qui s'élèvent à 46.500 tonnes.

Les exportations de manganèse chimique ont repris : 1.500 tonnes ont été embarquées pendant le premier semestre. 3.500 tonnes de manganèse métallurgique ont été exportées afin d'aider à la reprise de l'activité sidérurgique française. Là encore les difficultés de transport conditionnent les possibilités d'exportation.

1.000 tonnes de blende ont été exportées par Casablanca.

La reprise d'activité des mines a entraîné un recrutement important de personnel.

L'effectif total est passé de 15.516 à fin décembre 1944, à 18.209 à fin mai 1945, dont pour l'O.C.P. : 8.264 et pour Djerada : 3.731. Cet effectif n'avait pas été atteint depuis mars 1940.

L'habitat.

L'ouverture des hostilités avait entraîné un arrêt presque total de la construction au Maroc.

L'impossibilité où se trouvaient les entrepreneurs de résoudre les difficultés que présentait le problème de la construction, a conduit le Protectorat à réunir lui-même les moyens financiers et techniques indispensables à la construction et à l'aménagement des immeubles.

Outre les besoins normaux de locaux d'habitation dus à l'accroissement régulier de la population, il a fallu faire face aux besoins exceptionnels consécutifs à l'arrivée au Maroc de nombreuses familles réfugiées.

Depuis le mois d'août 1943, 2.236 logements neufs ont pu être mis à la disposition de la population européenne. Sur ce nombre, 829 ont été réalisés par des particuliers sous le patronage de l'Office, 455 par l'armée, 837 par l'Office seul en engageant ses ressources propres.

L'habitat rural, qui constitue une des préoccupations du Gouvernement, fait l'objet d'études par l'Office.

Des plans ont été diffusés chez les colons afin de leur permettre un choix judicieux pour l'exécution de leur programme.

A ce jour, 15 centres agricoles ont déjà commencé leurs travaux d'habitat rural et l'Office a fourni pour chacun d'eux une partie des matériaux nécessaires.

Législation du travail.

Les principaux textes législatifs et réglementaires préparés et promulgués dans le courant du 1^{er} semestre 1945, ont porté sur les accidents du travail, le classement des travailleurs, le statut du personnel des entreprises concédées et sur la détermination et le relèvement des salaires.

La législation sur les accidents du travail a étendu le bénéfice de la législation à tous les accidents survenus dans les exploitations agricoles.

.....
 Ayant précisé les mécanismes de certaines mesures concernant la législation du travail, M. Gabriel Puaux retraça les soins apportés par le Gouvernement du Protectorat à la revalorisation de la fonction publique. Il aborda ensuite le deuxième cahier collectif de crédits additionnels au budget de 1945 ainsi que la constitution d'un fonds spécial d'assistance aux populations miséreuses, questions liées qui ont été approuvées par la commission du budget de cette même section française du conseil du Gouvernement ; puis, il traita des réalisations du paysanat, notamment en ces termes :

Le paysanat marocain.

..... Dans cette grande paysannerie du Moghreb, notre premier devoir n'est-il pas d'élever le niveau de vie du fellah, de lui assurer la sécurité de sa subsistance et demain l'aisance par le perfectionnement de sa technique et de ses connaissances générales ? Cette

œuvre d'éducation ne peut être accomplie que par la France : elle seule, aux moyens matériels, peut ajouter ce goût d'apostolat, cette gentillesse qui font du moniteur un ami, un frère aîné. Telles sont les idées que j'ai proposées dès le début de 1944, à l'étude d'une commission de réforme dont l'aboutissement a été la création du conseil supérieur du paysanat. Celui-ci s'est mis à l'ouvrage. Un dahir du 8 février 1945 a créé le bien de famille et a été complété le 19 mai par un arrêté viziriel d'application. Une centrale d'équipement du paysanat a été organisée par dahir du 26 janvier 1945 et arrêté résidentiel du 10 mars. Le conseil d'administration de cette centrale s'est réuni en mai et un premier parc de matériel a été constitué en attendant l'exécution d'une commande de 35 millions passée aux États-Unis. Les secteurs de modernisation du paysanat ont été créés par dahir du 5 juin. Quatre centres sont déjà en voie d'installation à Berkane, près de Meknès, dans la région de Beni-Mellal et à El-Kelâa-des-Srarhna. La mise en valeur est entreprise, les tracteurs sont à l'œuvre. Sans doute ne s'agit-il que de quelques centaines d'hectares défrichés ; mais nous avons voulu procéder par voie expérimentale pour pouvoir corriger à l'usage les erreurs possibles du diagnostic, l'œuvre ayant une portée psychologique autant qu'économique.

Le Maroc, création française.

Il y a quelques jours, j'ai vu les Parisiens et les ruraux d'Auvergne acclamer le Sultan du Maroc qui incarnait pour eux la fidélité de ce peuple dont le maréchal Lyautey avait su conquérir l'affection. J'ai vu défiler dans les cités en ruine de l'Allemagne conquise ces vaillants guerriers berbères qu'encadre une élite française et j'ai profondément senti tout ce qui est inclus de foi française, de travail français, de courage français dans ce Maroc d'aujourd'hui dont un des plus fins lettrés musulmans de Tunis me disait : « Le Maroc c'est une création de la France. »

.....